

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI NE DOIT PAS FINIR COMME LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

Montréal, le 26 novembre 2020 – En prévision de la mise à jour économique du 30 novembre prochain, le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) réitère son appel au gouvernement fédéral de procéder à une réforme permanente de l'assurance-emploi, pour élargir la couverture et adapter les protections du régime aux nouvelles réalités des travailleurs et travailleuses.

« Les assouplissements à l'assurance-emploi et les Prestations de la relance économique sont une véritable réforme, que nous saluons, et qui permet aux travailleurs et travailleuses de pouvoir passer à travers la crise économique et sanitaire que nous vivons. L'enjeu, c'est que cette réforme, temporaire, doit se transformer en réforme permanente, pour un régime plus juste, plus accessible et mieux adapté », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC.

« Le premier ministre du Canada a réitéré à plusieurs reprises, notamment à l'occasion du Discours du Trône de septembre, sa volonté de doter le pays d'un programme d'assurance-emploi renouvelé, couvrant entre autres les travailleurs et travailleuses autonomes. Il ne faut pas attendre, le gouvernement connaît les problèmes qu'il faut corriger et possède tous les leviers pour y arriver », a continué Pierre Céré. « Consulter ne veut pas dire retarder : la réforme de l'assurance-emploi ne doit pas finir comme la réforme du mode de scrutin. »

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses lance présentement un appel à la société civile pour appuyer la [Résolution AE-21](#) : « *Que le gouvernement fédéral utilise les mesures temporaires comme point de départ pour mettre en place une réforme permanente de l'assurance-emploi assurant un accès juste, universel et adapté aux nouvelles réalités du monde du travail.* »

À ce jour, de nombreux organismes, syndicats, entreprises, députés provinciaux et fédéraux et municipalités ont répondu à l'appel, et le CNC invite de nouveau les composantes de tous les horizons à appuyer la Résolution.

« Nous souhaitons démontrer la force de la solidarité et du consensus citoyen autour d'un véritable régime d'assurance-emploi du 21^e siècle », a conclu le porte-parole.

Rappelons que le CNC a mis en ligne une section spéciale de son site web d'informations sur les programmes de soutien du revenu, mise à jour régulièrement : www.lecnc.com/covid-19-coronavirus

-30-

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com